

le Conseil Municipal45

Membres en exercice45

Présent.e.s ou représenté.e.s
à la séance45

Excusé.e.s 00

Absent.e.s..... 00

COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

**EXTRAIT DU REGISTRE
des
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n°2020-12-14-SPO :

Attribution de subvention « Aide à projet » à
l'Union Sportive Fontenaysienne - USF- Pétanque

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le **dix-sept décembre**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **onze décembre**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ETAIENT PRESENT.E.S

M.GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, Mme AVOGNON ZONON, Mme NAIT-BAHLOUL, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, Mme JANIAUX, M. RISPAL, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, Mme INDJA, M. BERTRAND, M. LECOQ, Mme AMSELLEM-SIMONNET, Mme CAZALS.

EXCUSE.E.S – REPRESENTE.E.S

M. BRUNET	a donné mandat à	Mme BOUHADA
Mme LARABI	a donné mandat à	M. LACHELACHE
Mme MICHEL	a donné mandat à	Mme FENASSE
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	M. ORJEBIN
M. NOMBO POATY	a donné mandat à	M. DAMIANI
M. MATHIEU	a donné mandat à	Mme AMSELLEM-SIMONNET
M. GUYOT	a donné mandat à	M. LECOQ
M. BEDOURET	a donné mandat à	Mme CAZALS

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme LELU ayant obtenu la majorité des voix, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

LE CONSEIL,

VU le Code général des Collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29,

VU le Budget de la Commune pour 2020,

CONSIDÉRANT que l'organisation et la préparation du tournoi de pétanque du samedi 17 octobre 2020 rassemblait l'élite nationale de cette discipline,

CONSIDÉRANT l'annulation très tardive et les frais occasionnés par la section,

CONSIDÉRANT l'impossibilité de réunir dans les temps la Commission d'appels à projets

CONSIDÉRANT qu'il est proposé d'attribuer une aide exceptionnelle à la section USF pétanque,

SUR avis de la Commission des finances,

A L'UNANIMITÉ

DECIDE

Article 1 : Le versement d'une aide exceptionnelle à la section USF pétanque de 1000 €.

Article 2 : Inscription des crédits au budget, article 65748.

POUR EXTRAIT CONFORME

Transmission électronique en

Préfecture du Val-de-Marne

le **21 DEC. 2020**

Publication

le **21 DEC. 2020**

Notification

le **21 DEC. 2020**

Certifié exécutoire

Le Maire,



Jean-Philippe GAUTRAIS
Maire

